



Ambassade des Etats Unis en République de Guinée

Appel à candidature pour les Fonds d'Auto Assistance.

Objectif du Programme.

L'objectif du fonds d'Auto-Assistance en Guinée est de fournir un financement pour une gamme diversifiée de micro-projets initiés à la base. Les fonds d'Auto-Assistance sont généralement réservés aux projets de montant qui varient de 7,000 à 10,000 dollars USD.

Le programme d'Auto-Assistance cherche à satisfaire les besoins du plus grand nombre de Guinéens possible par montant alloué au projet. Les projets d'Auto-Assistance doivent apporter des solutions aux problèmes de développement communautaire et améliorer les services. Bien qu'il soit possible de mettre en œuvre de nombreux micro-projets dans une région, le fonds d'Auto Assistance donne la priorité aux projets ruraux qui accroissent la production agricole, améliorent la santé publique, et réduisent les effets négatifs sur l'environnement, améliorent les conditions de la femme, la lutte contre la pauvreté et soutiennent l'éducation.

La contribution de l'Ambassade Américaine est strictement financière et consiste à apporter le capital d'investissement de départ nécessaire à l'accomplissement du projet. Les bénéfices du projet doivent être tangibles et quantifiables à la fin du projet. De la même manière, la solution apportée ou le service rendu à la communauté doit significativement améliorer les conditions économiques et sociales de la région dans l'année qui suit le décaissement des fonds d'Auto-Assistance.

Enfin, une importante contribution représente un prérequis indispensable à tout projet d'Auto-Assistance. Pour être éligible à un financement de projet d'Auto-Assistance, une proposition de projet doit inclure au moins 25% du cout total du projet (en espèce ou nature). Le comité de sélection du programme d'Auto-Assistance favorise les projets qui incluent une contribution en espèces car cette contribution financière assure l'engagement de la communauté dans le projet.

Activités de qualification :

Les fonds d'Auto-Assistance sont limités en Guinée et tous les projets ne peuvent être financés. L'Ambassade a établi un jeu de critères qui assignent les priorités suivantes aux propositions de projets.

La plus grande priorité est accordée aux six types de projets suivants:

1. Réduction de la Pauvreté

2. Développement Rural et Economique
3. Amélioration de la Condition de la Femme
4. Projets de Développement Agricole et de Récupération des sols
5. Santé Publique
6. Education

Critères de sélection :

Le Comité de l'Ambassade des États-Unis chargé du Fonds d'auto assistance choisit les projets à financer en se basant sur l'impact potentiel, la faisabilité et la transparence financière de l'activité proposée. Le Comité examine le bilan d'activité de l'organisation qui soumet le projet et la capacité de l'organisation à contribuer à la réalisation du projet.

Date limite de soumission des dossiers :

Les dossiers doivent parvenir électroniquement à l'Ambassade des États-Unis, au plus tard le **20 Mai 2016** à l'adresse suivante ConakrySSH@State.gov . Un accusé de réception vous sera envoyé dans les 72 heures.

Les résultats vous seront communiqués au plus tard le **15 Juillet 2016**.

Obtention des formulaires : Les formulaires de demande d'assistance financière du programme F.A.A sont gratuits et aucune somme n'est exigée par l'Ambassade pour que votre projet soit reçu et évalué. Veuillez demander le formulaire en envoyant un e-mail à conakryssh@state.gov ou consulter le site web de l'ambassade des États-Unis : <http://french.guinea.usembassy.gov/> .